

CAP MAINTENANCE DES VEHICULES AUTOMOBILES OPTION VEHICULES INDUSTRIELS



Le titulaire de ce CAP peut exercer son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance de véhicules.

Il peut travailler dans une entreprise dépendant d'un constructeur ou prenant en charge des véhicules de toutes marques. Il peut aussi rejoindre le service maintenance d'une entreprise de transport ou de location, ou d'une entreprise possédant un parc important de véhicules.

Enfin, il peut être recruté par une entreprise de services rapides automobiles.

FORMATION :

>> Durée et domaines d'enseignement :

La formation dure 2 ans sous contrat d'apprentissage :

Durée totale	Nombre d'heures et de semaines à l'ESM	
24 mois	1ère année : 420h	12 semaines
	2 ^{ème} année : 420h	12 semaines

>> Alternance :

Les apprentis sont en entreprise 2 semaines sur 3.

>> Programme de formation :

Domaine Général	Domaine Professionnel
<ul style="list-style-type: none">• Français• Histoire Géographie• Mathématiques• Sciences• Education physique et sportive (EPS)	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'interventions sur un véhicule• Analyse fonctionnelle et technologique• PSE (Prévention Santé Environnement)

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION :

Le titulaire de ce CAP peut travailler dans une entreprise appartenant au réseau d'un constructeur ou intervenant sur des véhicules de toutes marques, au service maintenance d'une entreprise de transport ou de location ou d'une entreprise possédant un parc important de véhicules, ou encore dans une société de services rapides automobiles.

Il peut aussi continuer son apprentissage à l'ESM avec une **MC Systèmes embarqués de l'automobile** ou bien intégrer un **Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles option véhicules particuliers**.

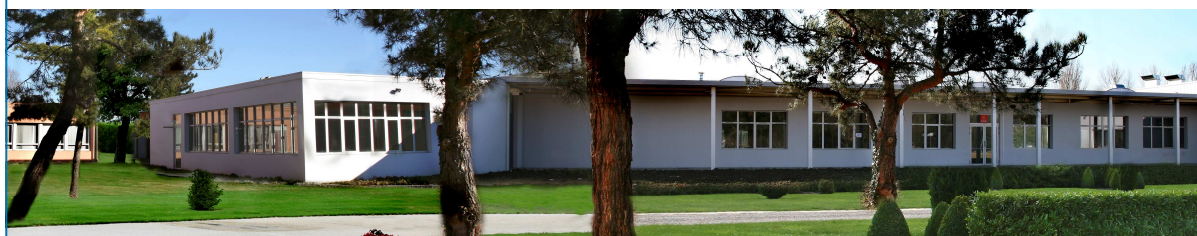
RECHERCHE D'ENTREPRISE :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne vous informe sur les métiers de l'artisanat et sur les formations en apprentissage. Elle vous accompagne pour la recherche d'une entreprise et la réalisation de vos démarches liées au contrat d'apprentissage.

Ecole
Supérieure
des **M**étiers



ECOLE SUPERIEURE DES METIERS
Centre de Formation en Alternance
Chemin de la Pyramide - BP 25
31601 Muret cedex 1
Tél : 05 62 11 60 60
www.cm-toulouse.fr



Pour vous aider dans votre orientation :
le Centre d'Aide à la Décision : Tél : 05 61 10 47 64

Renseignements formations à l'ESM Muret :
Tél : 05 62 11 60 60 - Mail : esm@cm-toulouse.fr